

Copie de résolution

16-11-14

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 24 octobre 2016 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 14 novembre 2016 à 19 h 34, à la salle des commissaires, 435 avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA
Marie-Claude Hamel
Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
Lise Lévesque
Mylène Thibault

MM. Daniel Arsenault
Raynald Caissy
Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
Alain Rioux
Mario Ross
André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

16-11-14-75

PROCESSUS DE RÉVISION DES QUARTIERS SCOLAIRES ET IMPACT SUR LES CYCLES D'ENSEIGNEMENT DE CERTAINES ÉCOLES (DU GRAND-PAVOIS, DE SAINTE-LUCE-DES BOIS-ET-MARÉES-LÉVESQUE ET PAUL-HUBERT) – AVIS D'INTENTION

ATTENDU que selon les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES), le secteur de l'école du Grand-Pavois à Rimouski verra sa clientèle augmenter d'environ 230 élèves dans les quatre prochaines années;

ATTENDU les développements immobiliers dans différents quartiers de la Ville de Rimouski;

ATTENDU que la capacité d'accueil de l'école du Grand-Pavois est atteinte;

ATTENDU que le MEES n'autorise pas l'ajout d'espace lorsque, dans un rayon de 20 kilomètres de l'école, d'autres infrastructures peuvent accueillir des élèves;

ATTENDU qu'un comité de travail sur les quartiers scolaires a été formé pour procéder à l'analyse de la situation;

ATTENDU les recommandations du comité sur les quartiers scolaires qui sont à l'effet :

- d'utiliser l'immeuble du 8, avenue Beaulieu à Rimouski (actuel pavillon Grand-Défi) pour accueillir l'ensemble des élèves du préscolaire de l'école du Grand-Pavois;
- d'utiliser l'immeuble du 26, Route du Fleuve Ouest à Sainte-Luce (actuel pavillon de Sainte-Luce) pour offrir le programme d'intervention intensive de la 1^{re} à la 5^e secondaire rattaché à l'école Paul-Hubert;
- de modifier le quartier scolaire de l'école du Mistral afin d'y inclure les élèves des municipalités de Saint-Donat et de Sainte-Luce;

ATTENDU que ces recommandations, si elles sont retenues, ont des impacts sur l'ordre d'enseignement des écoles du Grand-Pavois et Sainte-Luce–des Bois-et-Marées et Lévesque;

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et de la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le 1^{er} avril de l'année précédant celle où la modification des services est envisagée;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu d'annoncer les intentions suivantes :

1. d'utiliser l'immeuble du 8, avenue Beaulieu à Rimouski (actuel pavillon Grand-Défi) pour dispenser à

l'ensemble des élèves de l'école du Grand-Pavois les services d'éducation préscolaire;

2. d'utiliser l'immeuble du 26, Route du Fleuve Ouest à Sainte-Luce (actuel pavillon de Sainte-Luce) pour offrir le programme d'intervention intensive de la 1re à la 5e secondaire rattaché à l'école Paul-Hubert;
3. de modifier le quartier scolaire de l'école du Mistral afin d'y inclure les élèves des municipalités de Saint-Donat et de Sainte-Luce et par conséquent de modifier l'ordre d'enseignement dispensé par l'école Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées et Lévesque.

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier suivant :

Avis public	16 novembre 2016
Information disponible pour la population	16 novembre 2016
Réception des avis écrits au plus tard le	9 décembre 2016
Consultation publique	12 décembre 2016
Adoption de la décision	16 janvier 2017

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 15^e jour de novembre 2016

M^E CATHY-MAUDE CROFT
Secrétaire générale

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine séance du conseil des commissaires.